

Augmentation de moyens au contrat de liquidité avec Natixis ODDO BHF

FNAC DARTY (ISIN FR0011476928) et Natixis ODDO BHF SCA ont signé, en date du 22 mars 2022, un avenant n°2 au contrat de liquidité signé le 25 septembre 2018, et dont le premier avenant a été signé le 22 mars 2019, portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris, conforme à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toujours dans la limite dans la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, Fnac Darty décide d'augmenter les moyens du contrat de liquidité de :

- 4 000 000,00 € (quatre millions d'euros).

La position après apport de ces nouveaux moyens en date du 22/03/2022 sera de :

- 80 348 Titres
- 6 414 743,63 € (six millions quatre cent quatorze mille sept cent quarante-trois euros et soixante-trois centimes).

CONTACTS

ANALYSTES / INVESTISSEURS	Stéphanie Laval	stephanie.laval@fnacdarty.com +33 (0) 1 55 21 52 53
	Marina Louvard	marina.louvard@fnacdarty.com +33 (0)1 72 28 17 08